

FASHION B. AIR
Société Anonyme au capital social de 1 491 090,66 euros
210, rue Saint Denis - 75002 Paris
RCS PARIS B 378 728 885

DOCUMENTS PREPARATOIRES
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 16 DECEMBRE 2011

- Nombre d'actions en circulation
- Ordre du jour
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration comprenant un exposé sommaire de la situation
- Texte des résolutions
- Liste des administrateurs
- Formulaire de demande d'envoi de documents
- Formulaire de procuration et de vote par correspondance

NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION

Date d'arrêté : 14/12/2011

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social.

Date de publication au BALO de l'avis préalable mentionné

à l'article R 225-73 du Code de Commerce

Nombre total d'actions composant le capital	8 283 837
Votes Doubles	4 818 711
Droits de vote théoriques	13 102 548
Actions privées de droits de vote	
Autodétention au nominatif	-
Autodétention au porteur	
Droits de vote réels	13 102 548

ORDRE DU JOUR

- 1- Modification de la date de clôture de l'exercice social,
- 2- Mise à jour des statuts,
- 3- Pouvoirs en vue des formalités.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FASHION B. AIR
Société Anonyme au capital de 1 491 090,66 euros

210, rue Saint Denis - 75002 Paris

RCS PARIS B 378 728 885

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DU 16 DECEMBRE 2011 A 10 HEURES 00**

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Le 08 novembre 2011 à 10h45, le Conseil d'Administration de la société s'est réuni au siège de la société et a décidé de vous réunir en Assemblée Générale Extraordinaire afin de vous soumettre différentes résolutions.

Le Président précise que le cycle d'exploitation de la Société avec une saisonnalité été / hiver justifie de décaler la date de clôture de l'exercice annuel au 31 mars contre la date actuelle du 31 décembre. Cette modification de la date de clôture permettra de mieux refléter la saisonnalité été / hiver entre le premier et le second semestre de chaque exercice.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration entend convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire afin de proposer aux actionnaires de statuer sur une modification de la date de clôture de l'exercice social.

Les résolutions soumises au vote

Première résolution : Modification de la date de clôture de l'exercice social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de porter celle-ci au 31 mars de chaque année. Pour l'exercice en cours la date de clôture de l'exercice social est donc prolongée au 31 mars 2012.

Deuxième résolution : Mise à jour des statuts

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et conséquence prise de l'adoption de la résolution précédente, décide de modifier l'article 32 des statuts qui devient :

« ...

ARTICLE 32 - EXERCICE SOCIAL

La date de clôture de l'exercice est fixée au 31 mars.

... »

Si les propositions du Conseil d'administration vous agréent, nous vous demandons de bien vouloir les adopter par le vote des résolutions qui vous sont soumises, après avoir pris connaissance des rapports établis par le commissaire aux comptes conformément aux différents textes légaux applicables.



**Le Président du
Conseil d'Administration**

ANNEXE

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(Décret n°67-236 du 23-03-1967)

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Capital en fin d'exercice					
Capital social	489 600	591 887	706 277	962 022	1 315 418
Nombre d'actions ordinaires	2 720 002	3 288 262	3 923 762	5 344 569	7 307 876
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	5 240 263	11 979 740	13 165 723	15 456 695	19 442 529
Résultat d'exploitation	347 906	2 194 284	2 620 845	1 738 342	2 450 347
Impôts sur les bénéfices	60 946	730 307	627 840	374 972	628 475
Résultat après impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions	175 352	1 539 789	5 946 539	1 222 914	579 184
Résultat distribué	0	0		980 940,50	1 282 696,40
Résultat par action					
Résultat d'exploitation	0,128	0,667	0,668	0,325	0,17
Résultat après impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions	0,064	0,468	1,515	0,229	0,08
Dividende attribué			0,18	0,18	0,18
Personnel					
Effectif moyen des salariés	12	20	86	120	118
Montant de la masse salariale	290 203	526 501	1 244 180	2 655 418	3 222 415

TEXTE DES RESOLUTIONS

FASHION B. AIR
Société Anonyme au capital social de 1 491 090,66 euros
210, rue Saint Denis - 75002 Paris
RCS PARIS B 378 728 885

AVIS PREALABLE A L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE

MM. les actionnaires sont convoqués le vendredi 16 décembre 2011 à 10h00 dans les locaux du siège social au 210, rue Saint Denis – 75002 PARIS en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Modification de la date de clôture de l'exercice social,
- 2- Mise à jour des statuts,
- 3- Pouvoirs en vue des formalités.

Projet de résolutions

Première résolution : Modification de la date de clôture de l'exercice social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de porter celle-ci au 31 mars de chaque année. Pour l'exercice en cours la date de clôture de l'exercice social est donc prolongée au 31 mars 2012.

Deuxième résolution : Mise à jour des statuts

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et conséquence prise de l'adoption de la résolution précédente, décide de modifier l'article 32 des statuts qui devient :

« ...

ARTICLE 32 - EXERCICE SOCIAL

La date de clôture de l'exercice est fixée au 31 mars.

... »

Troisième résolution : Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

A) Formalités préalables à effectuer pour participer à l'assemblée générale

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut aussi se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix (article L.225-106 du Code de commerce).

Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte (en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce), au troisième jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société (ou son mandataire), soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par les intermédiaires financiers est constaté par une attestation de participation délivrée par ces derniers (ou le cas échéant par voie électronique) dans les conditions prévues à l'article R.225-85 du Code de commerce (avec renvoi de l'article R.225-61 du même Code), en annexe :

- du formulaire de vote à distance ;
- de la procuration de vote ;
- de la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission au troisième jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

B) Mode de participation à l'assemblée générale

Les actionnaires désirant assister physiquement à l'assemblée générale pourront demander une carte d'admission de la façon suivante :

- pour l'actionnaire nominatif : se présenter le jour de l'assemblée muni d'une pièce d'identité ou demander une carte d'admission à la société.
- pour l'actionnaire au porteur : demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Les actionnaires n'assistant pas personnellement à cette assemblée et souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au Président de l'assemblée, à leur conjoint ou partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou à une autre personne pourront :

– pour l'actionnaire nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation au siège social de la Société.

– pour l'actionnaire au porteur : demander ce formulaire auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'assemblée. Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration devra être accompagné d'une attestation de participation délivré par l'intermédiaire financier et renvoyé au siège social de la Société.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par la société au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Les actionnaires pourront se procurer, dans les délais légaux, les documents prévus aux articles R.225-81 et R.225.83 du Code de commerce par demande adressée au siège social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

– **pour les actionnaires au nominatif pur** : en envoyant un email revêtu d'une signature électronique obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité à l'adresse électronique suivante :

SRoche@fashion-belair.com en précisant le Nom de la Société concernée, la date de l'assemblée, leurs nom, prénom, adresse et leur identifiant auprès de la Société ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué ;

- **pour les actionnaires au nominatif administré ou au porteur** : en envoyant un email revêtu d'une signature électronique obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité à l'adresse électronique suivante : sroche@fashion-belair.com en précisant le Nom de la Société concernée, la date de l'assemblée, leurs nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ; puis, en demandant à leur intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres d'envoyer une confirmation écrite au siège social de la Société.

Afin que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être valablement prises en compte, les confirmations devront être réceptionnées au plus tard la veille de l'assemblée, à 15h00 (heure de Paris). Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie papier devront être réceptionnées au plus tard 3 jours calendaires avant la date de l'assemblée.

Par ailleurs, seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

C) Questions écrites et demande d'inscription de projets de résolution par les actionnaires

Les demandes d'inscription de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires remplissant les conditions prévues par l'article R.225-71 du Code de commerce doivent être envoyées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : FASHION B. AIR – Service des Assemblées – 210, rue Saint Denis – 75 002 Paris, dans un délai de 25 jours (calendaires) avant la tenue de l'assemblée générale, conformément à l'article R.225-73 du Code de commerce. Les demandes doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

L'examen de la résolution est subordonné à la transmission, par les auteurs de la demande, d'une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable des titres dans les mêmes comptes au troisième jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Chaque actionnaire a la faculté d'adresser au Conseil d'administration, lequel répondra en séance, les questions écrites de son choix.

Les questions doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : FASHION B. AIR – Service des Assemblées – 210, rue Saint Denis – 75 002 Paris. Cet envoi doit être réalisé au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale.

D) Droit de communication des actionnaires

Tous les documents et informations prévues à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site de la société : www.fashion-belair.com, Espace « FINANCE », à compter du vingt et unième jour précédent l'assemblée.

Le Conseil d'administration.

LISTE DES ADMINISTRATEURS

ERIC SITRUK : Président du Conseil d'administration

- SCI PARTNERS Gérant, Associé
- PIERRE PATRIMOINE ET FINANCE Gérant
- SAINT M Co-Gérant
- SCI LIONS TOULOUSE Gérant
- D-B-E- SAINT DENIS Co-Gérant
- SARL PIERRE RENOVATION TRADITION Gérant-Associé
- SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FONTAINE NAZARETH Gérant
- SCI 6 ALEXANDRIE Gérant
- ALISA Administrateur
- PIERRE VALORISATION DEVELOPPEMENT Gérant, Associé
- LES FLORENTINES SA Président du Conseil d'Administration, et Directeur Général
- FASHION HOLDING Gérant
- GAMBETTA VALORISATION Gérant, Associé
- EURO PROMO DEVELOPPEMENT Gérant, Associé
- SCI ERSA Associé
- SARL ESENS Gérant
- SCI DU 27 RUE DU FOUR Gérant, Associé
- FASHION B. AIR Président-Directeur général, actionnaire
- VERTIGO Président
- SCI LECLINVEST Gérant, Associé
- EUROPIERRE EXPANSION Gérant
- COMME DEUX ARTISTES Gérant

- SCI 186 RUE SAINT DENIS Gérant, Associé
- SCI TITI D'ABOUKIR Gérant, Associé
- DOUDEAUVILLE VALORISATION Gérant, Associé
- LES JARDINS DE MONTMARTRE Gérant, non Associé
- SCI JOMAR Gérant, associé
- IC TELECOM Administrateur
- SCI ERIC ET SONIA Gérant, associé.
- EUGENE VARLIN VALORISATION Gérant, associé

SONIA NAMAN épouse SITRUK :

- FASHION B. AIR Administrateur
- HALEFIS Administrateur

LILIANE SITRUK :

- LES FLORENTINES SA Administrateur
- DENISAMT SA

FRANCK SITRUK :

- Aucun autre mandat en cours

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

Conformément à l'article 138 du Décret du 23 mars 1967, à compter de la convocation de l'Assemblée et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, tout actionnaire peut demander à la Société, en utilisant la formule ci-dessous, l'envoi des documents et renseignements visés à l'article 135 dudit Décret.

Formule à adresser à :

<p>FASHION B. AIR Service Assemblées 210, rue Saint Denis 75 002 Paris</p>
--

Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires Du 16 décembre 2011

NOM (ou dénomination sociale) :

.....

Prénom :

.....

...

Adresse complète :

.....

.....

.....

En tant que propriétaire de :FASHION B. AIR SA,

Demande l'envoi à l'adresse ci-dessus des documents ou renseignements visés par l'article 135 du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales.

A, le2011
Signature

**FORMULAIRE DE PROCURATION ET DE VOTE PAR
CORRESPONDANCE**

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / WHICHEVER OPTION IS USED, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM

IMPORTANT : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / Before selecting, please see instructions on reverse side

- A Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer en bas du formulaire
I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card delivery: date and sign at the bottom of the form
 J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes/ *I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below (1)*

CADRE RESERVE / FOR COMPANY'S USE ONLY		
Identifiant / Account		
Nombre d'actions <i>Number of shares</i>	Nominatif Registered	VS / VD
Nbre de voix <i>Number of voting rights</i>	Porteur / Bearer	

FASHION B. AIR

SA au capital de 1 491 090,66 euros
 210, rue Saint Denis
 75002 Paris
 RCS Paris B 378 728 885

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du 16 décembre 2011 à 10h00
 Au 210, rue Saint Denis – 75 002 Paris

1	JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT et l'autorise à voter en mon nom – dater & signer en bas sans remplir ni 2 ni 3. I HEREBY APPOINT THE CHAIRMAN as my proxy and authorise him to vote on my behalf – date & sign without completing either 2 or 3.
----------	--

2	VOTE PAR CORRESPONDANCE MAIL-IN VOTING FORM
----------	--

Choisissez / Choose **1** Ou / or **2** Ou / or **3**
 Si vous choisissez 2 ou 3 vous devez noircir la case correspondante comme ceci ■
 If you opt for choices 2 or 3, please shade the appropriate box as follows ■

3	POUVOIR A UNE PERSONNE DENOMMEE PROXY TO ANOTHER SHAREHOLDER
----------	---

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Directoire ou le Conseil d'Administration ou la Gérance à L'EXCEPTION de ceux que je vous signale en noircissant comme ceci ■ la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens. Art L 161-1 Cf au verso renvoi (2) <i>I vote for all the resolutions submitted or approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by ■ for which I vote AGAINST, or I abstain</i> Art L 161-1 see reverse (2)	Sur les projets de résolutions non agréés par le Directoire, le Conseil d'Administration ou la Gérance je vote en noircissant comme ceci ■ la case correspondant à mon choix. On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I vote by shading as follows : ■ the box which corresponds to my choice																																																																																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>11</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>21</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>31</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>41</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td></tr> </tbody> </table>		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	31	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	41	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>Oui / for</th><th>NonAbst/No /Abst.</th><th>Oui / for</th><th>NonAbst/No /Abst.</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>A</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td>F</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>B</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td>G</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>C</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td>H</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>D</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td>I</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> <tr><td>E</td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td>J</td><td><input type="checkbox"/></td></tr> </tbody> </table>		Oui / for	NonAbst/No /Abst.	Oui / for	NonAbst/No /Abst.	A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>	B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G	<input type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H	<input type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	I	<input type="checkbox"/>	E	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J	<input type="checkbox"/>
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10																																																																																							
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																																							
11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																																							
21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																																							
31	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																																							
41	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																																							
	Oui / for	NonAbst/No /Abst.	Oui / for	NonAbst/No /Abst.																																																																																													
A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>																																																																																													
B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G	<input type="checkbox"/>																																																																																													
C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H	<input type="checkbox"/>																																																																																													
D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	I	<input type="checkbox"/>																																																																																													
E	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J	<input type="checkbox"/>																																																																																													

Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale :
Dater et signer au bas du formulaire, sans rien remplir
I hereby give my proxy to the chairman of the meeting
Date and sign the bottom of the form without completing it
 Cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2).

Je donne pouvoir à : (soit le conjoint, soit un autre actionnaire - cf. renvoi (2) au verso) **pour me représenter à l'assemblée**
I hereby appoint (you may give your proxy either to your spouse or to another shareholder - see reverse (2)) to represent me at the above mentioned meeting.

M, Mme ou Mlle / Mr, Mrs or Miss
 Adresse / Address

ATTENTION : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement enregistrées par votre teneur de comptes/
CAUTION : If you're voting on bearer securities, the present instructions will only be valid if they are directly registered with your custodian bank

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés à l'Assemblée
 If amendments or new resolutions are proposed during the meeting

- je donne pouvoir au Président de l'AG de voter en mon nom
- *I appoint the Chairman of the meeting to vote on my behalf*
- je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre)
- *I abstain from voting (this is equivalent to a vote against)*
- je donne procuration cf. au verso renvoi (2) à M. pour voter en mon nom
- *I give proxy to (see reverse 2) M. to vote on my behalf*

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard le : 13 décembre 2011
In order to be counted, all forms must be returned by the latest
 Sur 1ère convocation / on 1st notification Sur 2^{ème} convocation / on 2nd notification

Au siège de la société
To the Company

Date et signature / date and signature

Veuillez plier ici – please fold here